

Cadre réservé à l'administration

Crée le / /

N° de badge :

À joindre impérativement :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou de téléphonie fixe)
- Justificatif d'identité en cours de validité

RENSEIGNEMENTS USAGERS

NOM.....Prénom.....Date et lieu de naissance :

Conjoint(e) :

NOM.....Prénom.....Date et lieu de naissance :

Adresse postale et coordonnées complètes :

DATE DE L'EMMENAGEMENT :

N°.....VOIE

ETAGEBAT APPARTEMENTCODE POSTAL COMMUNE

TELEPHONE PORTABLE

ADRESSE MAIL@.....

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE FOYER :

VOTRE HABITATION

Vous êtes propriétaire : il s'agit de votre :

Résidence principale

Résidence de vacances

Logement destiné à la location

Nom et prénom de l'ancien propriétaire :

Vous êtes locataire :

Nom et prénom de votre propriétaire :

Nom de l'ancien locataire :

ADRESSE DE FACTURATION

(si vous souhaitez recevoir votre facture à une autre adresse)

NOM.....PRENOM.....

N°.....VOIE

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

Date : / /

Signatures

Quelques infos pratiques :

Bureau Services Déchets :

Mas de Tassy – 1849 RD 19 - 83440 TOURRETTES
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermé le jeudi matin

environnement@cc-paysdefayence.fr

04 94 85 93 89

Déchetterie de Tourrettes :

Du lundi samedi de 8h00 à 16h50 Non-stop

Fermé les dimanches et jours fériés

Déchetterie de Bagnols-en-Forêt :

Les mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Les mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 13h00

Fermé les lundis, dimanches et jours fériés

Pour en savoir plus :

Demande de rendez-vous composteur, service de broyage à domicile, inscription webusager, collecte d'encombrants ou pour toute autre demande, un numéro unique :

04 94 85 93 89



du service déchets



Téléchargez l'application le Guide du Tri :

**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI



Texte d'information établi conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 du 27/04/2016, à la réglementation nationale associée et à la loi informatique et liberté (décret d'application n°2019-536 du 29/05/2019).

La Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF) met en œuvre au travers de son service Déchets, la collecte des déchets. Dans ce cadre, la CCPF doit collecter des données personnelles ayant pour objectif : la « DEC-07-B Gestion la gestion de la Redevance incitative ».

L'utilisation de ces données est justifiée par l'exécution d'une mission de service public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique art. 6-1-e du RGPD. Les données personnelles exploitées sont l'état-civil, les coordonnées, la situation familiale et l'identification technique.

Ces données seront conservées tant que l'utilisateur est présent sur le territoire de la collectivité et à l'épuration des délais recours contentieux.

Les destinataires des informations sont le progiciel, le service internes de la CCPF et le trésor public lors de la mise en place d'éventuel contrat.

Dans les hypothèses prévues par la réglementation, les usagers disposent de droits quant au traitement de leurs données (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement, portabilité, définir des directives générales ou particulières) en contactant le DPO de la CCPF par courrier postal : DPO - Mas de Tassy - 1849 RD19 - CS 80106 - 83440 TOURRETTES ; par courriel à l'adresse : rgpd@cc-paysdefayence.fr ; via le téléservice présent sur le site internet, rubrique politique de confidentialité : <https://www.cc-paysdefayence.fr/>

Aussi, toute personne concernée par le traitement de ses données peut introduire une réclamation auprès de la CNIL via la plateforme : <https://www.cnil.fr/fr/>.